

BUDGET TELECOM

Société Anonyme
au capital de 531.037,95 euros
Siège social : 75 Allée Jean-Marie Tjibaou, 34965 Montpellier
422 716 878 R.C.S. Montpellier

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2015
Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES

Comptes Sociaux BUDGET TELECOM (En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
COMPTE DE RESULTAT		
Produits d'exploitation	10.066	14.848
Charges d'exploitation	-10.409	-14.355
Excédent brut d'exploitation	35	1355
Résultat d'exploitation	-344	492
Résultat financier	57	302
Résultat exceptionnel	-993	-415
Impôts sur les bénéfices et participation	+315	+13
Résultat net	-965	392
BILAN		
Actif immobilisé	6.590	6.951
Actif circulant	4.933	12.499
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.896	10.960
Total de l'actif	11.522	19.450
Capitaux propres	8.143	9.107
Provisions pour risques et charges	190	
Emprunts et dettes	3.189	10.343
Total du passif	11.522	19.450
TRESORERIE		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	133	672
Flux net de trésorerie lié aux investissements	-1000	-168
Flux net de trésorerie lié au financement.	-7198	-1558
Variation de trésorerie	-8064	1 054
Trésorerie de clôture	2.896	10.960

PRESENTATION GENERALE ; EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014 ; EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2015.

Les activités historiques de Budget Telecom couvrent le métier des télécommunications décomposé de la manière suivante :

- Activités Fixe :
 - Offres de téléphonie en présélection ou de type RTC avec reprise de l'abonnement de l'opérateur historique,
 - Offres d'accès ADSL sans TV
- Activités Mobile :
 - Offres prépayées internationales : Fin 2014, Budget Telecom s'est désengagée d'une partie importante de ces activités (« PTI ») du fait de la concurrence d'acteurs internationaux « low-cost » et de l'absence de rentabilité ;
 - Offres post-payées
- Activités B2B :
 - Numéros spéciaux (marque « Kast ») : Fin 2014, Budget Telecom a cédé à la société Chmurtz les infrastructures relatives à cette activité. Ce segment de marché n'étant pas dans le cœur de métier principal de Budget Telecom, l'objectif était de confier les évolutions techniques nécessaires à un acteur reconnu afin de pouvoir relancer les offres commerciales dans les bonnes conditions du marché. Par ailleurs, la mise en place d'outils adaptatifs de contrôle de fraude était nécessaire à la poursuite de cette activité ;
 - Activités de revente de minutes « Wholesale » : Budget Telecom a décidé de se désengager de cette activité du fait de sa faible rentabilité ; Budget Telecom a ainsi cédé en date du 16 décembre 2014 les parts minoritaires qu'elle détenait dans la société Distriweb.

Les activités télécoms Fixe, Mobile et B2B représentent respectivement 62%, 30%, 6% du chiffre d'affaires de la société en 2014.

La société a initié en 2014 une diversification vers les activités d'efficacité énergétique. Ses offres s'adressent aux segments B2C (marque « Qinergy »), B2B (marque « Effineo ») et B2B2C.

Les investissements ont principalement porté sur la mise au point et le lancement commercial de ces offres en 2014.

La trésorerie nette à fin décembre 2014 s'établit à 2.896 M€.

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le lancement de nouveaux services et nouvelles activités en 2014 aura permis d'établir une position forte et crédible de la société sur les métiers de l'efficacité énergétique.

En 2015, Budget Telecom poursuivra ses efforts de segmentation et de ciblage du marché des télécommunications et concentrera ses ressources dans le développement commercial de ses activités télécoms Fixe. Une campagne publicitaire TV et Presse a notamment été diffusée en Mars 2015 pour supporter le lancement de ses nouvelles offres. Budget Telecom intensifiera en 2015 le recours aux call-centers externes pour

la commercialisation de ses offres télécoms. La distribution au travers le réseau de VDI qui a été mise en place dans le cadre du SARL Club Budget sera arrêtée. Club Budget SARL a fait l'objet d'une dissolution en date du 23 janvier 2015.

Par ailleurs, Budget Telecom continuera à examiner d'une manière opportuniste les dossiers de croissance externe.

Le développement des services d'efficacité énergétiques nécessitera des investissements conséquents. Une taille critique minimale est à atteindre pour atteindre l'équilibre.

Il est proposé que ces activités soient filialisées afin de permettre de financer les investissements nécessaires à leur développement respectif.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE – UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

En l'absence de dette financière autre qu'un emprunt public à taux zéro, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité. En effet, la Société dispose de liquidités importantes en regard de son activité. Au 31 décembre 2014, sa trésorerie nette se composait du solde de ses comptes bancaires et de dépôts à terme. La Société n'est ainsi pas exposée à un risque sur actions.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

A - ANALYSE DU BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

A-1 - A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à **6.589.564** Euros contre 6.951.443 Euros au titre de l'exercice précédent. Cette diminution se décompose entre des investissements effectués pour développer de nouvelles activités, compensés par des amortissements sur immobilisations et des dépréciations importantes sur immobilisations incorporelles.

L'actif circulant représente une valeur nette de **4.932.733** Euros contre 12.499.292 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Cette diminution provient de la baisse de la trésorerie suite au versement en début d'année du dividende exceptionnel voté en 2013.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 172.312 Euros contre 115.039 Euros pour l'exercice précédent.

A-2 - Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent **8.143.910** Euros contre 9.107.864 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Cette diminution provient du résultat de l'exercice.

Une provision pour risques et charges de **190.000** Euros a été comptabilisée en 2014, liée à un litige en cours avec un fournisseur.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de **3.015.628** Euros contre 10.071.608 Euros au titre de l'exercice précédent.

Elles comprennent :

. Emprunts	700.000 Euros
. Dettes fournisseurs	1.622.776 Euros
. Dettes fiscales et sociales	634.123 Euros
. Autres dettes	58.729 Euros

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 173.759 Euros contre 271.264 Euros pour l'exercice précédent.

B - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à **9.644.716** Euros contre 14.603.800 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, totalisent 2.153.817 Euros contre 2.301.280 Euros au titre de l'exercice précédent, pour un effectif moyen de 40 salariés, contre 38 salariés en 2013.

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 9.960.401 euros contre 13.541.263 Euros l'année précédente. Elles représentent 103% du chiffre d'affaires, contre 93% pour l'exercice précédent.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements et aux provisions pour 286.125 Euros contre 621.310 Euros pour l'exercice précédent, après déduction des reprises sur provisions.

Le résultat d'exploitation ressort à **-343.711** Euros contre 492.115 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.

Le résultat financier ressort à **56.512** Euros contre 302.393 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de **-992.949** Euros contre -415.235 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice net comptable de **964.953** Euros.

FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Les filiales contrôlées par Budget Telecom sont les suivantes :

- Club Budget, SARL au capital de 19.000 Euros, ayant pour objet la commercialisation par vente directe de services et produits aux particuliers et PME et qui gère l'activité des 'VDI' (vendeurs à domicile indépendants) pour la commercialisation des produits 'Club Budget' de Budget Telecom et dans laquelle Budget Telecom a pris, en aout 2012, une participation de 87%.

ACTIONNARIAT DES SALARIES : INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

L'assemblée générale du 12 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer 85.000 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE. Faisant application de cette autorisation, les Conseils d'Administration du 13 octobre 2014 a désigné les bénéficiaires et celui du 20 avril 2015 a permis d'adopter les modalités de mise en œuvre du plan.

Les bénéficiaires des BSPCE auront la faculté d'exercer leurs BSPCE et de souscrire les actions de la Société auxquelles donnent droit leurs bons de souscription au prix de 1 Euro à tout moment à compter du 14 octobre 2017. Les BSPCE pourront être exercés en tout ou en partie à compter du 14 octobre 2017.

Les BSPCE pourront être exercés, sous réserve des conditions prévues par le Règlement du Plan BSPCE, dans un délai maximum de dix (10) années à compter de leur émission, soit jusqu'au 13 octobre 2024 inclus. Passé cette date, ils deviendront caducs et de nul effet, les bons non exercés perdant toute validité et étant annulés.

L'exercice pourra avoir lieu en une ou plusieurs fois sur la totalité ou une partie des actions réservées ; le Bénéficiaire pourra fractionner sa souscription, mais sans que celle-ci puisse être inférieure à cinquante (50) actions ;

Si tout ou partie des BSPCE n'est pas effectivement exercé, le droit de souscription attaché à ces bons sera conservé dans la limite de leur durée de validité fixée ci-dessus.

Les effectifs de la Société au 31 décembre 2014 s'élèvent à 45 personnes pouvant être réparties comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Encadrement	13	3	16
Employés	12	17	29
Total	25	20	45

Au 31 décembre 2014, à la connaissance de la Société, aucun salarié ne détient des actions de la Société.

REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE VERSES DURANT L'EXERCICE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En application de la décision du Conseil du 31 janvier 2014, les rémunérations versées au cours de l'exercice 2014 aux mandataires sociaux ont été les suivantes :

En euros	Rémunération brute totale	Partie fixe	Partie Variable	Avantages en nature	Intéressement	Jetons de présence
Pascale GREPPO	8 750	8 750	-	-	-	1 500
Khaled ZOURRAY	8 750	8 750	-	-	-	4 500
Christian POYAU	-	-	-	-	-	4 500
Eric BERTHAUD	86 488	84 000	-	2 488	-	3 000
Luc TERRAL	75 564	72 000	-	3 564	-	3 000

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société développe actuellement plusieurs projets de recherche et développement.

PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

En dépit d'une intensification de la pression concurrentielle, la société a contenu la baisse de son chiffre d'affaires.

En parallèle, elle développe le lancement d'une nouvelle activité dans le domaine de l'efficacité énergétique

RESULTAT - AFFECTATION

La société ayant réalisé lors de cet exercice un résultat net négatif de **-964.953** euros, il est proposé d'affecter ce déficit au poste report à nouveau.

Ainsi, le poste "*Report à Nouveau*" serait porté à un montant de 7.161.315 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net négatif de **-964.953** euros.

Nous vous avons ainsi présenté en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport spécial, l'accomplissement de sa mission

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Nous vous dressons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chaque mandataire social au cours de l'exercice écoulé et dont nous avons pu à ce jour avoir connaissance.

Personne concernée	Société	Fonctions
M. Christian POYAU	Budget Telecom MICROPOLE Syntec Numérique	Administrateur Président Directeur Général Administrateur
M.Kaled ZOURRAY	Budget Telecom	Administrateur
Monsieur Eric BERTHAUD	Budget Telecom BTM Energie VITY ACcleaner	Président Directeur Général et Administrateur Président Président Administrateur
Monsieur Luc TERRAL	Budget Telecom Wattgo	Directeur du développement et Administrateur Président Directeur Général

DECISIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 font apparaître un amortissement non déductible des bénéfices assujéti à l'impôt sur les sociétés de 21 euros et visé à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, ne générant pas un surcoût d'impôt du fait du déficit.

ATTRIBUTION DE LA DIRECTION GENERALE ; COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Nous vous rappelons qu'en application des pouvoirs statutaires qui lui sont conférés, votre Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 25 juillet 2001 attribué la direction générale de la société à Monsieur Kaled ZOURRAY, Directeur Général de la Société. Madame Pascale GREPPO exerce les fonctions de Président du Conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2007 a nommé pour la durée statutaire de six ans en qualité d'administrateur Monsieur Stéphane Treppo, demeurant 4 rue Laromiguière, 75005 Paris et pour la durée statutaire de trois ans en qualité de censeur Monsieur Patrick Roussel, demeurant 10, rue Marie de Beaumont à Rouen (76000) et Monsieur Rafic Abou Fadel demeurant Résidence Feudon-Béarn, 1, rue de Béarn à Saint Cloud (92210).

Le conseil d'administration du 19 novembre 2007 a constaté la démission de Monsieur Patrick Roussel de son poste de censeur.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 11 avril 2009 a constaté la démission de Monsieur Geoffroy ROUX DE BEZIEUX de son mandat d'administrateur et le Conseil du 4 juin 2008 a nommé en qualité d'administrateur Monsieur Christian Poyau, demeurant 9 parc de Béarn, 92210 Saint Cloud, pour une durée statutaire de six ans.

L'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012 a renouvelé pour la durée statutaire de six ans les mandats de MM. Zourray, Poyau et de Mme Greppo en leur qualité d'administrateurs.

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 27 juin 2012, confirmé les fonctions de M. Zourray, en tant que Directeur Général de la Société et de Mme Greppo en tant que Président du Conseil d'administration.

L'assemblée générale du 23/12/2013 a nommé comme administrateur messieurs Luc TERRAL et Eric BERTHAUD.

Lors du conseil d'administration du 31/01/2014, Monsieur Stéphane TREPPOZ démissionne de son poste d'administrateur, Madame Pascale GREPPO démissionne de son poste de Présidente du conseil d'administration et administrateur, Monsieur Khaled ZOURRAY démissionne de son poste de Directeur Général.

Par ailleurs, en conseil d'administration du 31/01/2014, Monsieur Eric BERTHAUD est nommé au poste de Président du Conseil d'administration et Monsieur Luc TERRAL au poste de Directeur Général délégué.

Il vous est proposé d'allouer un montant de jetons de présence global de 60 000 euros au titre de l'exercice 2015.

RECAPITULATIF DES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES REALISEES SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

	Dividende global	Dividende net par action
Exercice 2014	-	-
Exercice 2013	7 894 764	2.23 euros
Exercice 2012	1.557.711	0.44 euros
Exercice 2011	1.062.076	0.30 euros
Exercice 2010	-	-

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	ERNST & YOUNG AUDIT			
	Montant		%	
	2014	2013	2014	2013
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes de Budget Telecom	53.458	47.072	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaires aux comptes	-	-	-	-
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	-	-
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	53.458	47.072	100%	100%

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Les autorisations suivantes ont été consenties au Conseil d'administration par les actionnaires réunis en assemblée générale le 12 juin 2014 :

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Durée de la délégation	Utilisation faite des délégations en cours d'exercice
Favorisation la liquidité des titres de la société par l'intermédiaire d'un prestataire de services	-	18 mois	Mise en œuvre d'un contrat PSI avec TSAF en Janvier 2015
Attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux dans le cadre d'un plan de participation ou d'actionnariats salariés	-	18 mois	-
Remise d'actions en paiement ou échange	-	18 mois	-
Couverture des titres de créance donnant accès au capital	-	18 mois	-
Annulation des titres par voie de réduction de capital	-	18 mois	-
Mise en œuvre de toute pratique du marché qui serait admise par l'AMF	-	18 mois	Passage d'une cotation au fixing en cotation au

			continu en Janvier 2015
Rachat d'actions	- Prix maximum d'achat de 4,50€ - Nombre maximum d'actions équivalent à 10% du capital social	18 mois	-
Emission en euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions de la Société ainsi que toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximal des augmentations du capital social 150.000 € Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 5.000.000 €	26 mois	-
Augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société	Montant nominal maximal des augmentations du capital social 150.000 € Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 5.000.000 €	26 mois	-
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices et autres	Montant nominal maximal des augmentations du capital social : 300.000 €	26 mois	-
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Augmentation du nombre de titres dans la limite de 15% de l'émission initiale, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les 30 jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale	26 mois	-
Attribution gratuite des actions de la société	1% du capital de la Société Exclusion des salariés ou mandataires sociaux détenant plus de 10% du capital de la société	38 mois	-
Réduction du capital par annulation des actions rachetées	Limité de 10% du capital par période de 24 mois	18 mois	-
Emission de bons de parts de créateurs d'entreprise (« BCE »)	85.000 actions	Fin au 12 décembre 2015	Attribution des 85.000 actions aux managers clés par décision du Conseil en date du 13 octobre 2014

INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE ; FRANCHISSEMENTS DE SEUIL

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014, aucune communications n'a été effectuée par les membres du conseil d'administration en application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2014 ; INFORMATIONS SUR LES ACTIONS

Le capital et les droits de vote de la Société au 31 décembre 2014 sont répartis comme suit :

Actionnaires	Actions	Droits de vote		Nombre total de voix
		Simple	double	
BTM ENERGIE	1.111.707	1.111.707	0	1.111.707
Kaled Zourray	288.717	288.717	0	288.717
Odysée Venture	453.146	0	453.146	906.292
A PLUS FINANCE	42000	42.000	0	42.000
BP PROXIMITE SUD OUEST 2006	16.337	0	16.337	32.674
BANQUE POPULAIRE PROXIMITE SUD O	15.222	0	15.222	30.444
OSMONT	5000	5000	0	5000
CUILLERET	2.778	0	2.778	5.556
CHAROBERT	1500	1197	303	1803
ROSENMANN	161	161	0	161
KASS DANNO	30	0	30	60
Public	1.603.655	1.603.655	0	1.603.655
Total	3.540.253	3.052.437	487.816	4.028.069

INFORMATIONS GENERALES

Un contrat de liquidité a été mis en place avec la société TSAF – Tradition Securities and Futures dans l'objectif de transférer les actions de Budget Telecom d'une cotation au Fixing en cotation au continu à compter du 14 janvier 2015.

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE	
Nombre d'actions cotées au 31 décembre 2014	3.540.253
Cours de première cotation	9.90 euros
Cours de clôture au 31 décembre 2014	1.17 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2014	4.142.096 Euros
Cours le plus haut en 2014	4.70 euros
Cours le plus bas en 2014	0.95 euros
Cours le plus haut en 2015	2.14 euros
Cours le plus bas en 2015	1.11 euros
Code ISIN	FR0004172450

DELAI DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En k€	AU 31/12/2014					AU 31/12/2012				
	DETTES	échues depuis moins de 30 jours	échues entre 30 et 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Non échues	DETTES	échues depuis moins de 30 jours	échues entre 30 et 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Non échues
TOTAL DETTES	980	44	67	126	742	813	193	38	107	475

* *
*

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Montpellier, le 20 Avril 2015,



Pour le Conseil d'administration
Eric Berthaud
Président du Conseil d'administration

ANNEXE : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2014

Société contrôlée :

Dénomination : CLUB BUDGET

Siège social : 75 allée Jean Marie Tjibaou, 34000 Montpellier

RCS : 534486402

Capital : 19.000 euros

Gérant: Marilynne BUSSER

Société créée le 1^{er} octobre 2011

Capitaux propres :

Capital : 19.000 euros

Réserve : néant

Report à nouveau : -32 556 euros

Résultat de l'exercice (provisoire) : perte de 1090 euros

Actif net : 11 704

Quote-part du capital détenu : 87%

Valeur comptable des titres détenus : NA euros

Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés : 26.854 euros

Montant des cautions et avals donnés par la société : néant

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé : 13 238 euros

Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice : néant